

France entière - 73092 répondants

Données du 01/01/2022 au 31/12/2022 Édité le 02/01/2023

1 Introduction

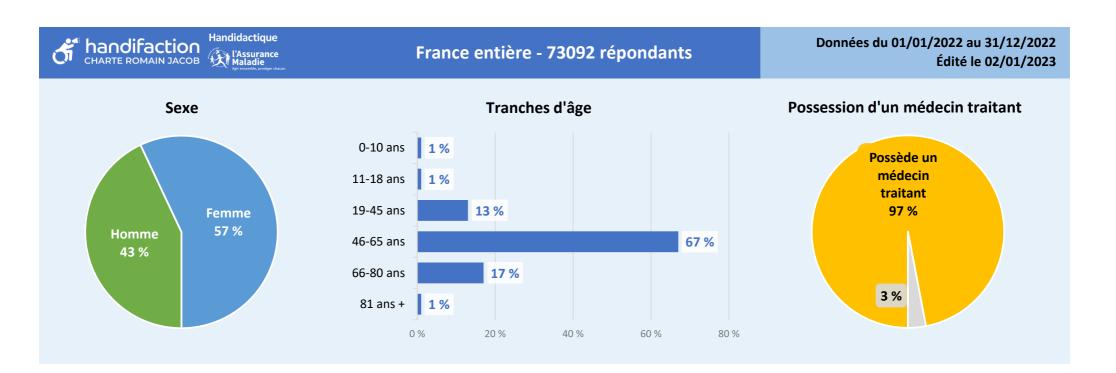
Nous travaillons depuis 2022 en partenariat avec **l'Assurance Maladie**, qui nous a permis grâce à de nouvelles campagnes de communication de nous faire connaître auprès d'un nombre important d'assuré(e)s. Les personnes inscrites à notre newsletter et/ou aux rappels nous permettent aujourd'hui de compter un nombre conséquent de répondants réguliers au questionnaire Handifaction.

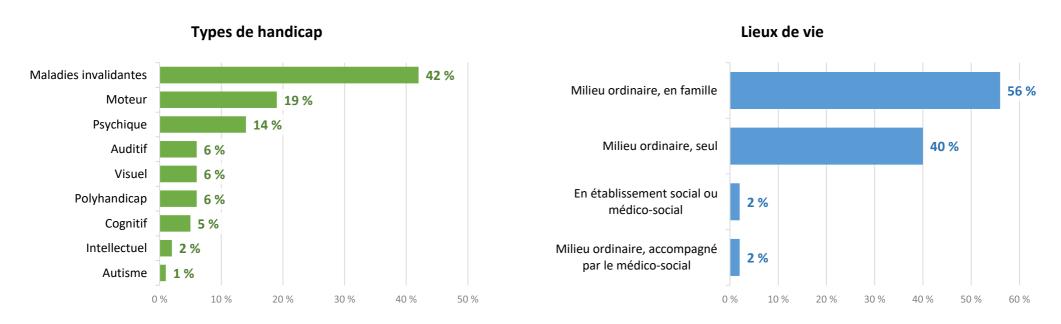
Parmi ces nouveaux répondants, nous avons pu identifier les particularités suivantes :

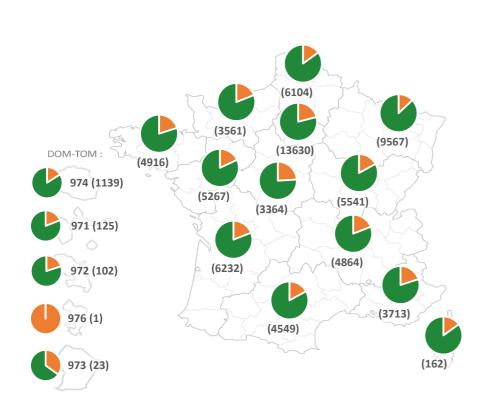
- beaucoup déclarent vivre avec une maladie invalidante;
- peu déclarent vivre avec des troubles autistiques, intellectuels et cognitifs;
- peu ont moins de 18 ans ;
- beaucoup sont des femmes;
- o peu vivent en établissement social ou médico-social, ou à domicile, accompagnées par le secteur médico-social.

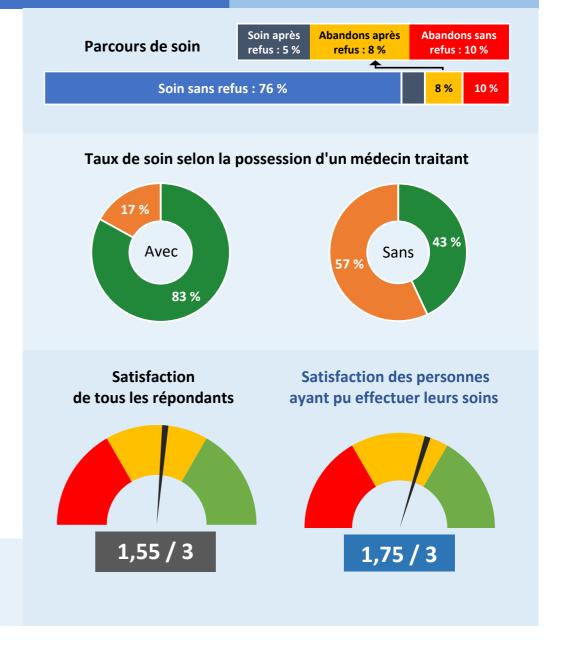
Cette population est assez différente de celle qui répondait auparavant au questionnaire, et des estimations qui sont faites de la population vivant avec un handicap. Il nous semble donc important de les souligner.

Nous espérons pouvoir **compter sur votre soutien et celui de nos partenaires** afin de **communiquer sur l'existence du questionnaire Handifaction auprès des personnes moins représentées**.





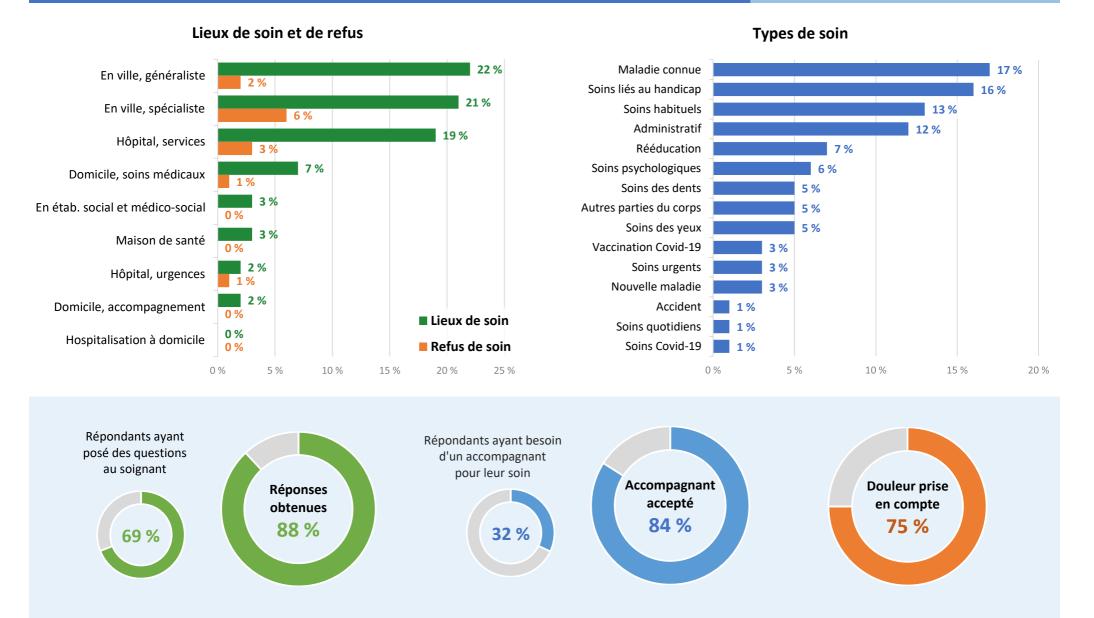




Personnes soignées : 82 %

18 %







Handidactique



Nous vous remercions de continuer à soutenir le baromètre Handifaction et la charte Romain Jacob.

Nous continuons à collecter vos réponses par internet, sur le site www.handifaction.fr et sur l'application Handifaction pour smartphone.

Une version papier à imprimer est également à disposition sur notre site.

















Pour nous aider à faire découvrir le questionnaire, découvrez également nos outils de communication, parmi lesquels une **affiche promotionnelle**, que vous pouvez télécharger gratuitement sur notre site.

Vous pouvez également suivre toute notre actualité grâce à notre **newsletter mensuelle**, à laquelle vous pouvez vous abonner directement sur notre site **www.handifaction.fr**.